

République française

Département des Pyrénées-Orientales

COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT

Séance du 28 mars 2023

Membres en exercice : 8

Date de la convocation: 24/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Rose Marie SORIA

Présents : 5

Présents : Rose Marie SORIA, Frédérique LATOUR, Dominique LIMOUZY, Benoît MENE, Gilles ROBERT

Votants: 5

Représentés:

Pour: 5

Excusés:

Contre: 0

Absents: Patrick LECROQ, Julien AUDIER -SORIA, Joël MENE

Abstentions: 0

Secrétaire de séance: Benoît MENE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 04/04/2023
et publié ou notifié
le 06/04/2023

Objet: Vote du compte administratif - villefranche - DE_016_2023

Le Conseil Municipal a élu un nouveau Président pour le vote du Compte Administratif : Rose-Marie SORIA, 1ère adjointe

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Rose-Marie SORIA

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par LECROQ Patrick après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	33 336.28			398 167.17	33 336.28	398 167.17
Opérations exercice	317 400.40	327 979.34	782 740.70	897 058.49	1 100 141.10	1 225 037.83
Total	350 736.68	327 979.34	782 740.70	1 295 225.66	1 133 477.38	1 623 205.00
Résultat de clôture	22 757.34			512 484.96		489 727.62
Restes à réaliser	461 678.08	366 045.00			461 678.08	366 045.00
Total cumulé	484 435.42	366 045.00		512 484.96	461 678.08	855 772.62
Résultat définitif	118 390.42			512 484.96		394 094.54

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Maire et le Maire Adjoint, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire et le Maire Adjoint de Villefranche de Conflent, les jour, mois et an que dessus.
pour extrait certifié conforme
Préfecture de Perpignan
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 04/04/2023
66-216602235-20230328-DE_016_2023-DE



Le Maire Adjoint, Rose-Marie SORIA